

Réf: Dossier N° : 19854

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « STANDARD INTERNATIONAL GROUP »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 7ème TRANCHE, 01 BP
6319 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Decembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 12 Janvier 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « STANDARD INTERNATIONAL GROUP » .

Objet: La représentation de marques, la distribution, la vente de matériels bio médical, les réactifs, la prestation de service, les activités marketing et l'import-export ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 7ème TRANCHE, 01 BP 6319
ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur YAVO KANON PLACIDE.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-545 du 13/01/2016 au Tribunal du Commerce

d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°577 du 13/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

